*Communiqué de presse*
**15 octobre 2026**

# 6e édition du bilan de l'alternance d'Opco EP : Un bilan 2025 qui confirme la résilience de l'alternance au sein des entreprises de proximité

**En 2025, l'alternance dans les entreprises de proximité fait preuve de résilience, avec 166 979 contrats signés en apprentissage et professionnalisation sur le périmètre d'Opco EP, un niveau qui se maintient malgré un contexte budgétaire et réglementaire en pleine évolution. Dans ce contexte, Opco EP reste un acteur majeur du dispositif, en finançant et en gérant près d'un contrat sur cinq au niveau national. Si l'alternance demeure un levier essentiel de formation et d'insertion professionnelle, le dispositif doit aussi relever des défis structurels : renforcer l'encadrement des alternants en entreprise et dans les CFA, et faciliter la mise en relation entre jeunes, organismes de formation et employeurs.**

## L'alternance, un contrat qui confirme sa résilience…

En 2025, Opco EP reste un **acteur majeur de l'alternance**, avec **18% des contrats signés dans son périmètre**, soit 166 979 contrats (152 998 en apprentissage et 13 981 en contrat de professionnalisation, hors Pro-A), un niveau quasi stable (-2%) par rapport à 2024.
**À l'échelle nationale, la baisse est plus marquée :** le nombre de contrats d'alternance (hors Pro-A) recule de 4% entre 2024 et 2025, passant de 966 435 à 928 500. Dans un contexte national en repli, l'Île-de-France (+2%) et la Guyane (+2%) sont les seules régions à enregistrer une progression du nombre de contrats d'alternance.
**La résistance démontrée par les entreprises du périmètre d'Opco EP témoigne donc de l'attachement durable des entreprises de proximité à l'alternance.** Sur le long terme, l'apprentissage conserve par ailleurs une dynamique positive : +14% de contrats d'apprentissage entre 2021 et 2025, soit 18 936 apprentis supplémentaires.

## …en particulier dans les petites entreprises et l'artisanat

Comme les années précédentes, les petites entreprises du champ d'Opco EP recourent largement à l'alternance : **près de 7 contrats sur 10 (68%) ont été signés dans des entreprises de moins de 11 salariés**, et **plus de 8 sur 10 dans les entreprises de moins de 50 salariés.** L'accompagnement d'Opco EP est donc essentiel pour ces entreprises qui s'appuient sur l'opérateur pour recruter et développer les compétences de leurs salariés.
En effet, ces TPME sont souvent dépourvues de service RH ou de plan de développement des compétences formalisé.

**L'artisanat reste le secteur le plus présent : il concentre 46% des contrats d'alternance, et près d'un contrat d'apprentissage sur deux.** Viennent ensuite les activités de commerce et services aux entreprises (22%), les activités libérales (16 %), le commerce et services aux particuliers (11%) et l'interprofession (5%).

Par branche, **la boulangerie-pâtisserie (17%)** et **la coiffure (12%)** restent largement en tête, suivies de l'immobilier (8%), des prestataires de services du secteur tertiaire (7%) et des entreprises de services à la personne (7%).
Plusieurs branches affichent une belle dynamique : **les services à la personne (+14%), les cabinets dentaires (+5%), la boucherie (+5%)** et **le notariat (+57%)**.

À l'inverse, l'interprofession (-17%), l'habillement (-10%), l'immobilier (-8%) ou les pharmacies d'officine (-5%) voient leurs effectifs d'alternants reculer.

## Un profil d'alternants et un cadre réglementaire qui évoluent

Les alternants d'Opco EP sont **à 66% des femmes**, pour un **âge moyen de 21 ans et 3 mois** (contre 20 ans et 6 mois en 2024). Plus de la moitié (**53%**) préparent un diplôme de niveau infra Bac, ou égal, tandis que la part visant un diplôme du supérieur progresse de +3 points par rapport à 2024.

Ce bilan intervient dans un cadre réglementaire en évolution : **depuis le 1er juillet 2025, les employeurs doivent s'acquitter d'une participation obligatoire de 750€ pour tout contrat d'apprentissage préparant un diplôme de niveau Bac+3 et au-delà** (niveaux 6 et 7), une mesure susceptible d'influer à terme sur la structure des contrats.

**Pour visualiser le bilan dans son intégralité : LIEN**

**Méthodologie**
L'ensemble des données utilisées pour réaliser cette analyse sont issues des contrats enregistrés par Opco EP, réalisés au sein de 3 109 organismes de formation. Cette analyse porte sur la date d'exécution des contrats, quelle que soit leur date d'engagement administratif. Elle porte sur les contrats d'apprentissage et de professionnalisation (hors Pro-A) débutés entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025 au sein des entreprises relevant du champ d'Opco EP, et ce quelle que soit leur date d'engagement. La codification ou recodification des diplômes se base sur les informations issues de France Compétences (RNCP).

## À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 442 700 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales *(54 branches professionnelles et l'interprofession)* pour faire grandir les compétences de leurs 2,5 millions de salariés.
S'appuyant sur son maillage territorial *(80 implantations en métropole et en Outre-mer)*, Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.
Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

Retrouvez toute l'actualité Opco EP sur : OpcoEP.fr - Linkedin

**Contacts presse Opco EP**


- Lauriane Merlini, Responsable Communication Corporate : 06 16 12 89 82 - lauriane.merlini@opcoep.fr
- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 - opcoep@agenceproches.com